

Compte-rendu de la réunion d'information sur le projet de rénovation de la chapelle

Samedi 15 juin 2019

Une quarantaine de paroissiens sont venus samedi 15 juin matin rue Madame pour échanger avec la commission chapelle, l'architecte et le conseil presbytéral sur le projet de rénovation de notre chapelle.

La mobilisation des paroissiens autour du projet de rénovation de la chapelle témoigne de la place que ce lieu tient dans nos cœurs. Parfois cet attachement s'exprime avec beaucoup d'émotions, ce qui peut produire des ressentis négatifs et des blessures. D'où l'importance à toujours revenir à notre volonté commune d'avoir un lieu beau pour nos cultes. Et également un lieu beau pour les autres événements qui se tiennent dans la chapelle, car cette beauté est une façon de témoigner de notre foi. Le projet sauvegarde l'esthétique de notre chapelle, respecte l'ensemble créé il y a 160 ans. Les vitraux qui innovent expriment la lumière, la lumière de la parole, la lumière qui repousse les ténèbres, la lumière sur la communauté éclairée par le culte.

Les idées et propositions

Communication

- mettre des panneaux rue Madame et à Pentemont qui expliquent le projet de rénovation
- mettre un cahier d'expression à la disposition des paroissiens qui veulent noter une idée, une question, une critique à propos du projet. L'idée de permettre des commentaires sur le site de la paroisse n'a pas été retenue car techniquement, le site ne le permet pas.
- régulièrement tenir au courant l'équipe d'accueil sur le projet et son calendrier avec les informations les plus récentes afin qu'elle puisse utilement renseigner le public

Finances

- La chorale propose de faire un concert au bénéfice de la rénovation, un jeudi soir, juste avant le début de travaux. (La chorale a sa rentrée le dernier jeudi de septembre.)
- Arnaud Latscha, Denis Soubeyran et Christian Baccuet ont rencontré Emmanuelle Seyboldt, présidente du Conseil national de l'EPUDF. Suite à cet échange, Emmanuelle Seyboldt a adressé une lettre de soutien à l'une des fondations intéressées par notre projet de rénovation de la chapelle qui s'inscrit dans la perspective d'une église de témoins. L'EPUDF est consciente du fait que notre paroisse n'a que très peu de réserves comparées à sa taille. Elle apprécie à sa juste valeur le choix de l'EPUPL de privilégier toujours la cible, c'est-à-dire les sommes versées à l'EPUDF pour financer surtout des postes de pasteurs dans des paroisses aux faibles ressources économiques, par rapport à la constitution de réserves. Une subvention financière symbolique pourrait nous être attribuée par l'EPUDF. Cela serait la première fois que l'EPUDF prend une telle décision.
- Nous sommes dans l'attente de la réponse de la Fondation suisse pour l'aide au protestantisme réformé.
- Sur les 725 000 euros du budget, nous avons 400 000 en caisse. Certains paroissiens, échaudés par le premier projet de rénovation qui a dû être abandonné, attendent le début du chantier pour donner.

Informations données

- Les couleurs des murs seront décidées quand le chantier sera bien avancé avec de tests in situ. Il y aura probablement une nuance de blanc et une de gris. (Les couleurs d'origine étaient très contrastées, rouge et vert.)
- Aucune décision n'a été prise concernant le mobilier liturgique sauf en ce qui concerne la chaire. La chaire reste telle quelle sauf pour l'ouverture d'origine à sa base qui sera réouverte. Le conseil presbytéral a déjà eu une longue discussion sur la croix, le lutrin et la table de communion mais la décision n'est pas urgente. Ces trois éléments n'ont pas d'impact sur les travaux de rénovation. En particulier si les ressources financières n'étaient pas suffisantes, nous pouvons fort bien retarder cette partie des travaux.
- Le parquet ne peut pas être récupéré. Il y aura donc de la moquette dans toute la chapelle. C'est également bon pour l'acoustique et pour l'insonorisation. Cela devrait également coûter moins cher.
- D'un point de vue de sécurité, la chapelle est autorisée pour 300 personnes, soit moins que les 350 places actuelles. Le projet permet de disposer de 297 places. Afin d'éviter que des personnes soient trop près de la chaire, le tapis de la croix au sol a été déplacé vers l'avant, entre la table de communion et les premiers bancs (disposition des bancs identique à la disposition actuelle).
- Le piano sera placé à gauche de la chaire ce qui évite de le déplacer lors des concerts. Cette position est la meilleure pour le couvercle, nécessairement ouvert vers le public. Que le

Association culturelle de l'Eglise protestante unie de Pentemont-Luxembourg

Secrétariat : [EPUPL - 58 rue Madame, 75006 Paris - Tél. : 01 45 48 13 50 - Courriel : contact@epupl.org](mailto:contact@epupl.org)

Site Internet : www.epupl.org

piano soit placé à droite ou à gauche n'a pas d'influence sur le nombre de chaises disponibles.

- Discussion sur l'escalier intérieur qui accède à la tribune : la trémie prévue pour voir dans son intégralité (depuis la rue et de l'intérieur) le troisième vitrail pose un problème de structure lié à l'existence de la trémie actuelle de l'escalier. Proposition de l'architecte : faire une seule trémie pour l'escalier et le vitrail ; cela suppose de déplacer l'escalier qui sera alors parallèle au mur sur la rue Madame. Deux propositions alternatives venues de l'assistance : 1) Garder l'emplacement actuel de l'escalier et renoncer à la trémie pour le troisième vitrail, ce qui suppose qu'on verra, depuis la rue, une barre qui coupe ce vitrail et que la luminosité dans la chapelle serait légèrement réduite. 2) Mettre l'escalier de l'autre côté, toujours contre le mur du fond. Inconvénient : l'escalier extérieur à la chapelle donne déjà accès à ce côté de la tribune. Toutes les personnes voulant aller côté rue devraient passer derrière l'orgue. C'est en particulier problématique en cas d'évacuation rapide de la chapelle.
- Le démontage de la partie supérieure d'un vitrail a montré qu'il n'y a pas besoin de trémie côté intérieur de l'immeuble. La décision de réalisation du vitrail aveugle donnant sur la cage d'escalier n'a pas été prise, cela dépendra des possibilités de financement.
- Discussion autour des garde-corps autour des trémies : la solution plexiglass n'est pas possible car elle ne résiste pas au « test de la belle-mère », c'est-à-dire un choc violent simulé par le lâcher d'un sac de 50 kg. La solution verre demanderait une telle épaisseur que le poids excéderait ce que la structure peut supporter. La solution la moins chère et la plus légère est celle en fer forgé. Des barres horizontales sont interdites car ce serait comme une échelle qui invite à passer par-dessus. Des barres verticales jureraient visuellement avec les vitraux. Le mieux adapté semble être une solution qui reproduit le dessin des vitraux, comme un calque qui leur est superposé.
- Certains paroissiens ont exprimé leur préoccupation concernant la mise en concurrence des entreprises. Ceci a été entendu par l'architecte et le CP qui s'assureront d'une négociation sérieuse des devis. Il a été rappelé par la commission chapelle que l'intérêt de tous était que le chantier se fasse au plus juste prix.
- Pour des raisons de confort visuel et de qualité d'éclairage du volume, le verrier conseille de garder la disposition des couleurs qui partent du bleu (côté chaire) vers le jaune (côté orgue). La couleur des vitraux sera plus claire que sur les échantillons.
- La projection des chants sur le mur sera maintenue, mais sans doute à gauche de la chaire, pour qu'il y ait moins de lumière venant de la rue.